



Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe



\*22100987\*

Déposé au Greffe du Tribunal  
de l'entreprise de Liège division Namur

10 AOUT 2022

Greffe  
Pour le Greffier

Dénomination : **IMMO PREJAMBES**

Forme juridique : Société anonyme

Siège : route de Bonneville, 81, 5300 Andenne

N° d'entreprise : 0443.062.148

Objet de l'acte : **Nomination administrateur**

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social Le 29 juin 2022 à 14H

Sont présents :

- Monsieur Jean-Marc Présier
- La SA Société Générale Immobilière Andennaise représentée par Monsieur Jean-Marc Présier
- Monsieur Arnaud Présier.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Marc Présier.

Il rappelle que l'ordre du jour est la nomination, en qualité d'administrateur, de Monsieur Pol Gatelier, NN 48.09.10-337.46.

Il précise que Monsieur Gatelier exercera son mandat à titre gratuit.

Après échange de vues, l'assemblée approuve, à l'unanimité, la nomination de Monsieur Gatelier et le caractère gratuit de son mandat.

Son mandat prendra cours le 1er juillet 2022, et aura une durée de 6 ans.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14H30 après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Présier Jean-Marc  
Président et administrateur délégué.

Société Générale Immobilière Andennaise  
Représentée par M. Présier Jean-Marc

Présier Arnaud

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/08/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
Au verso : Nom et signature